

Elle est malheureusement mutilée en partie, ainsi que l'écusson qui est à ses pieds, qui serait venu nous indiquer quelle était la noble famille qui l'avait érigée.

D'ailleurs, nos habitants ne faisaient que suivre l'exemple de nos rois, dont la piété sut toujours mettre la France sous la protection particulière, de la Vierge Marie. C'est ainsi qu'en 1476, Louis XI, de passage à Lyon, voulut que Notre-Dame de Fourvières fût invoquée comme la grande protectrice de la France, et dans cette pensée il la créa châtelaine de vingt-cinq villages dans le Lyonnais (1).

Au prieuré de Chazay, la dévotion envers la Mère de Dieu était également en grand honneur, et la chapelle de Notre-Dame dans l'église Saint-Pierre, était particulièrement visitée. En ce temps le prieur, en même temps que sacristain de Chazay, était frère Guillaume Monet, qui reconnaît devoir chaque année au couvent d'Ainay, 24 sols viennois pour la pitancerie, 15 sols viennois pour l'anniversaire de frère Martin, son prédécesseur, et 20 sols pour l'anniversaire de feu frère Chantre, de Chazay (2). Quant au curé d'alors il se nommait Laflotte, comme en fait foi la pierre tombale qui existe dans l'ancienne église du bourg.

L'abbé Théodore du Terrail rendit pour quelque temps à notre petite ville un peu de cette importance et de cette beauté dont elle avait joui avant les malheurs de la guerre de Cent Ans. Il refit les fortifications, répara les murailles et bâtit le magnifique château gothique dont on admire encore maintenant certains morceaux que le temps a épargnés. De nombreux hommes d'armes gardaient la forteresse et la ville

(1) La Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, t. II, p. 395. Note.

(2) Arch. du Rhône. Ainay. 2^e arm., vol. 47, chart. 1, fol. 465.